

Les transports en commun

lebus, lecar, letram, lemétro

lebus dessert finement une ou plusieurs communes ou un bassin de déplacement. Les arrêts sont fréquents pour bien desservir les quartiers. Vous trouverez **lebus** à Marseille, Aix, Aubagne, Vitrolles, Salon, l'Ouest Etang, La Ciotat.

Les lignes **lebus** s'organisent souvent autour des lignes structurantes **lebus+** qui circulent sur des voies réservées et offrent une desserte fréquente et fiable : l'Aixpress à Aix, le BAM à Miramas, le Zen à Vitrolles. Sur certains secteurs, **letram** (Marseille & Aubagne) et **lemétro** (Marseille) complètent l'offre.

lecar relie les communes aux grands pôles démographiques et économiques de la Métropole. Les véhicules disposent de soutes pour transporter vos bagages ou votre vélo. **lecar+** emprunte des voies réservées sur l'autoroute pour tout ou partie de son trajet avec une offre très fréquente en heure de pointe. **lecar+** va souvent plus vite que la voiture !

- Rendez-vous sur www.lametropolemobilite.fr pour consulter les itinéraires, horaires et les tarifs.



- Téléchargez l'application mobile la Métropole Mobilité pour connaître vos prochains départs en temps réel ou [être alerté en cas de perturbations](#).



Pour des besoins spécifiques, La Métropole a mis en place des services adaptés :

Abonnement pour les scolaires : Pour les élèves, des lignes scolaires spécifiques sont mises en place pour assurer un trajet sûr et adapté vers les établissements du secteur. Un tarif spécifique leur est réservé. Il permet aux enfants d'emprunter les lignes scolaires mais aussi les lignes régulières **lebus** et **lecar** sur toute la Métropole, tous les jours de l'année.

- Consultez les horaires et itinéraires scolaires en renseignant le nom de l'établissement scolaire sur le calculateur d'itinéraire : www.lametropolemobilite.fr
- Inscrivez votre enfant aux abonnements scolaires en ligne : <https://www.lametropolemobilite.fr/inscription-transports-scolaires/>

Transport à la demande : Il fonctionne sur réservation et permet de se déplacer sur un secteur de proximité ou sur des zones non desservies par les lignes régulières et scolaires :

- Pour tous : **lebus à la demande**
- Pour ceux travaillant sur une zone d'activités : **lebus PRO à la demande**
- Pour les Personnes à Mobilité Réduite ou en Situation de Handicap (PMR/PSH) : **lebus + à la demande**. Ce service assure un transport d'adresse à adresse. Il suffit de s'inscrire en présentant une carte d'invalidité pour en bénéficier.
- Rendez-vous pour **lebus à la demande** & **lebus PRO à la demande** sur <https://www.lametropolemobilite.fr/plans-et-horaires/>, sélectionnez votre secteur et allez dans la rubrique Transport à la Demande.
- Rendez-vous **lebus + à la demande** sur : <https://www.lametropolemobilite.fr/transport-accessible/>.

Les Parkings-relais

leparking-relais offre la possibilité de garer son véhicule et d'emprunter facilement un moyen de transport collectif (métro, tramway, bus et train...) pour rallier les centres urbains en évitant embouteillages et difficultés de stationnement.

Le prix du stationnement est très attractif. Il est compris dans les abonnements Pass Métropole ou Pass Intégral. Il suffit de valider son abonnement à l'entrée du P+R puis à bord du transport en commun à l'aller et au retour.

Le tarif est également attractif pour les occasionnels et permet de combiner stationnement et transport en commun en un seul paiement. Il suffit de valider P+R et transport en commun avec le même support de paiement.

A Marseille, il existe aussi des tarifs spéciaux pour résidents ou certains évènements.

+ d'infos sur les parkings-relais

Le covoiturage

Avec **lecovoiturage**, pour partager les trajets du quotidien ou en complément des transports en commun. Il y a des avantages autant pour le conducteur que pour le passager !

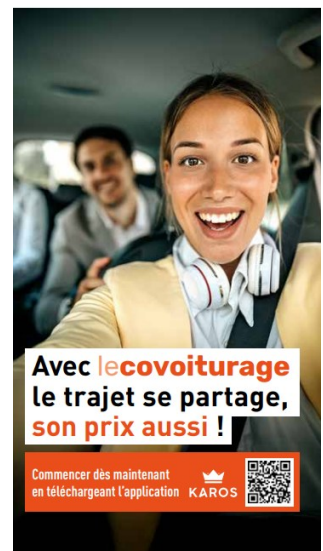
CONDUCTEUR : La Métropole Aix-Marseille-Provence subventionne le conducteur jusqu'à 3€ maximum par passager covoituré : 2€ de 5km à 20km puis 0,10€/km de 20km à 30km.

PASSAGER : Vos covoitages sont à prix très attractifs voire gratuits. 0,50€ de 5km à 30km puis 0,10€/km supplémentaire.
Trajets gratuits pour les abonnés transports en commun ! (Au-delà de 30km : 0,10€/km)

Tarifs avantageux pour les employeurs du territoire.

+ d'infos et inscription sur lecovoiturage

LA METROPOLE
Mobilité



Partenaire de votre quotidien

Autour du vélo

levélo + est un service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Il est disponible sur toutes les communes du territoire et vous permet de tester pour une période limitée le vélo à assistance électrique avant de vous lancer dans un achat. Choisissez le modèle qui vous convient : classique, pliant, longtail, cargo et gardez le vélo chez vous, tout le temps de l'abonnement.
A partir de 20€/mois selon votre profil.

l'abrivélo : Pour faciliter l'usage du vélo, La Métropole Mobilité met à votre disposition un réseau d'abris vélos sécurisés, gratuits, situés à proximité immédiate des gares routières et des pôles d'échanges. L'inscription et le stationnement sont gratuits.

levélo est un service de location courte durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE) en libre-service à Marseille. Téléchargez l'appli ou [inscrivez-vous sur le site](#) avec votre carte de mobilité puis débloquez un vélo dans une des nombreuses stations disponibles à Marseille.

Bon à savoir

- Les abonnements transport en commun, vélo et même train sont pris en charge à minimum à 50% par votre employeur.
- [Dans les parking-relais et à bord des lignes : paiement possible par carte bancaire et jusqu'à 5 voyageurs](#)
- [Gratuité des transports pour les moins de 11 ans et les 65 ans et plus](#)
- [Rencontrez un conseiller dans notre réseau de boutiques et boutique mobile](#)

Une question, besoin d'une information, un tarif sur les offres de La Métropole Mobilité : un seul numéro : 0800 713 137
(Service et appel gratuits)



Pour les entreprises : Découvrez le [service gratuit d'accompagnement à la réalisation de Plan de Mobilité](#)
[Employeur : leconseil mobipro](#)

Aller plus loin

Découvrir la Région grâce au réseau régional ZOU ! : <https://zou.maregionsud.fr/>

- Offre ferroviaire avec TER/ZOU !
- Lignes interurbaines dites **Lignes Express** entre les 6 départements : Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse.
- Des **lignes de proximité** pour la desserte interne dans les départements.

